

Comité de la CSFP: brèves 6/18

Compte rendu des points traités et des décisions prises lors de la séance du Comité de la CSFP du 27 juin 2018:

N°	Points traités	Résultats / décisions
1	Aide-mémoire du CSFO <i>Formation professionnelle initiale et service militaire</i>	<p>L'aide-mémoire du CSFO <i>Formation professionnelle initiale et service militaire</i> de 2015 a été revu et modifié. Il inclut désormais des informations sur le passage de la formation professionnelle initiale à l'école de recrues, ainsi que sur les changements qui en résultent pour le début de l'apprentissage au terme de l'école obligatoire.</p> <p>La nouvelle version de l'aide-mémoire sera disponible dans les trois langues nationales dès la mi-août 2018; la communication s'effectuera par l'intermédiaire de la newsletter <i>Panorama</i>.</p> <p>Quant à la formation professionnelle supérieure, elle a fait l'objet d'une lettre d'information de l'armée, qui précise notamment les dispositions réglant le passage du service militaire à la formation professionnelle supérieure. Cette lettre, intitulée <i>Mieux concilier formation civile et service militaire</i>, est annexée aux présentes brèves.</p>
2	La protection des jeunes travailleurs dans les offres transitoires	<p>Les jeunes qui bénéficient d'offres transitoires duales sont régulièrement confrontés à des travaux dangereux dans la partie entreprise. Comme l'ordonnance sur la protection des jeunes travailleurs ne règle pas la mise en œuvre au niveau des offres transitoires, les cantons ont des questions non résolues à ce sujet.</p> <p>Avant de se prononcer sur la suite des opérations, le Comité de la CSFP a décidé, dans un premier temps, de discuter de cette situation avec les associations faïtières et les partenaires sociaux.</p>
3	Optima	<p>Le 21 juin 2018, l'Assemblée plénière de la CDIP a approuvé la création d'un secrétariat <i>optima</i>, dont les coûts annuels de 200 000 francs seront pris en charge à raison de 50 % par le SEFRI.</p> <p>La convention entre la CDIP et le SEFRI ainsi que la structure du programme seront ainsi soumises pour approbation au Comité et à l'Assemblée plénière de la CDIP, respectivement le 6 septembre et les 25 et 26 octobre 2018. L'objectif est de permettre au secrétariat <i>optima</i> d'entamer ses travaux en novembre 2018.</p>
4	Forfaits CSI pour l'année scolaire 2018/19	<p>Les forfaits CSI pour l'année scolaire 2018/19, tels que proposés par la Commission Financement de la formation professionnelle, ont été approuvés. Quant aux forfaits pour les professions d'hôtellerie suisse (spécialiste en hôtellerie CFC, employé en hôtellerie AFP, spécialiste en restauration CFC, employé en restauration AFP et spécialiste de la communication hôtelière CFC), ils ne sont pas encore fixés. En effet, il s'agit d'abord de contacter l'association pour discuter de la solution de financement qui s'appliquera à l'avenir.</p> <p>Le montant des forfaits a été communiqué aux prestataires CSI et peut être consulté à l'adresse http://www.sbbk.ch/dyn/bin/20866-20868-1-ifk_ueberblick_2018_f.pdf.</p>

5	Stratégie de la bourse des places d'apprentissage	Le Comité de la CSFP a chargé le CSFO d'élaborer une stratégie relative à la bourse des places d'apprentissage (stratégie LENA) sur <i>orientation.ch</i> . Cette stratégie doit répondre aux besoins des cantons et du marché du travail. Un groupe de travail composé de membres de la CSFP et de la CDOPU accompagnera le processus d'élaboration.
6	Nominations	Le comité a approuvé les nominations suivantes: Jodok Kummer (VS) est nommé à la Commission Formation professionnelle initiale, en remplacement de Sophie Egger-Genoud (GE). Lars Hering (BS) va dorénavant représenter la CDOPU à la Commission Formation et qualification des adultes et remplacera Michael Stahl (TG) ainsi que Priska Raimann (SO).
7	Stratégie de numérisation de la CDIP: plan d'action	Les comités de la CSFP et de la CESFG ont tenu une séance commune pour procéder à un premier échange de vues sur les mesures à prévoir dans le contexte de la stratégie de numérisation de la CDIP. Les sujets abordés ont été la question des domaines à coordonner, les développements qui requièrent un meilleur pilotage, ainsi que la manière de mieux soutenir les acteurs impliqués dans le développement d'outils novateurs. Durant le second semestre 2018, les comités et les assemblées plénières des deux conférences spécialisées poursuivront leurs discussions sur les premières idées partagées et les feront concorder avec la stratégie du SEFRI.

Pour le Comité de la CSFP: Carla Gasser
4 juillet 2018